



Mois de l'amnistie de l'Union africaine

Le CNLPAL obtient un financement de 70 000 dollars pour « faire taire les armes »

Le Togo fait partie des trois pays retenus en Afrique pour exécuter le projet « faire taire les armes » de l'Union africaine (UA). Le pays bénéficie d'un financement de 70 000 dollars de différents ...



TRIBUNE



L'Europe et l'Afrique, partenaires pour un avenir commun

Je me rends cette semaine en Afrique, un continent dynamique qui prépare son avenir en promouvant la transformation numérique, en rendant son agriculture plus efficace et plus durable, en construisant de nouvelles infrastructures pour renforcer les liens entre les peuples, en façonnant la sécurité collective du continent et en investissant dans la plus grande ressource ...

PAGE 4

DOSSIER



Energie

Le challenge d'un Togo plus éclairé dans huit ans

Le Togo a dans le viseur, l'ambition d'atteindre un taux d'électrification de 90% en 2030. Une ambition pour laquelle les autorités se battent à travers un programme de modernisation du circuit de distribution des énergies. En effet, les autorités ...

PAGES 6&7



Deuxième session ordinaire au Parlement

Renforcer la stabilité sur les plans économique, social et sécuritaire

Lors du lancement officiel de la deuxième session ordinaire de l'année 2022 dans la préfecture de la Kozah le mardi 6 septembre dernier, la présidente de l'Assemblée nationale togolaise Yawa Djigbodi Tsègan a prononcé comme d'habitude un discours digne d'intérêt. Quelques jours après l'évènement, Togo Matin propose ...

PAGE 3

DERNIERES HEURES

Le Togo partage sa stratégie à l'African green revolution forum

Le Togo prend part depuis le début de la semaine à l'African green revolution forum (AGRF) à Kigali au Rwanda. Les travaux prévus pour cinq jours connaissent la participation de la ministre de la Promotion de l'investissement.

Le sommet consacré cette année aux systèmes alimentaires en Afrique a permis à Kayi Mivedor de présenter la politique du Togo pour accélérer l'attraction des investissements privés dans le secteur agricole. Ainsi, dans son intervention, elle a mis un accent particulier sur la stratégie d'industrialisation du Togo et les projets phares mis en œuvre, dont la Plateforme industrielle d'Adétikopé et l'Agropole de Kara.

Initié depuis 2006, l'AGRF est un forum mondial qui vise à contribuer à la transformation agricole du continent de façon inclusive et durable.

SANTE

Pollution des eaux

Les poissons ne sont pas toujours un aliment bon pour la santé !

Les poissons semblent avoir tout pour plaire. Ils sont riches en protéines de qualité, en vitamines (A, B, D, E), en minéraux (phosphore...) et oligoéléments (iode, sélénium, ...)

PAGE 10

An advertisement for PIA (Plateforme Industrielle d'Adétikopé) in Togo. It features a smiling woman in a blue PIA uniform on the left. The central text reads: 'PIA Au service de l'industrialisation du Togo'. Below this, it specifies a 'Partenariat Public Privé : ARISE 65% - République Togolaise 35%'. A list of features includes: 400 Ha d'Ecosystème Industriel (Transformation Agricole), Parc Sec - 150 000 TEU, Espace d'Entreposage - 60 000 m², Parc à Camion - Capacité de 484 camions, Premier Parc Textile en Afrique de l'Ouest (du coton au vêtement), Parc Solaire - 380 MW d'Energie, Développement Durable - Recyclage - Zéro Carbone, and Culchet Unique regroupant 26 Autorités Administratives Nationales. Contact information and social media icons are at the bottom.

	SOMMAIRE Mois de l'amnistie de l'Union africaine Le CNL PAL obtient un financement de 70 000 dollars pour « faire taire les armes »  P 5	Energie Le challenge d'un Togo plus éclairé dans huit ans  P 6&7	Pollution des eaux Les poissons ne sont pas toujours un aliment bon pour la santé !  P 10
---	--	---	--

Echos des bénéficiaires des produits FNFI

Aminou Adietou : Revendeuse de pagnes et des trousseaux de bébé à Kara

La contribution des femmes à l'entretien et au bien-être de la famille est on le sait, essentielle à la survie non seulement des familles, mais aussi des communautés et des nations. On ne saurait ignorer l'apport des femmes. Même la femme âgée, contribue dans des proportions significatives, à l'économie et à l'acquisition des biens dans la famille, par toutes les activités domestiques et économiques qu'elle accomplit. C'est le cas de Aminou Adietou, revendeuse des trousseaux de bébé à Atakpamè. Cette mère de 7 enfants fait « marcher » le ménage avec son commerce qu'elle a financé avec le produit APSEF. Retour sur son histoire



Aminou Adietou

Fille de petits exploitants agricoles, Aminou Adietou a passé son enfance et son adolescence dans la précarité. Grâce à son courage et à sa ténacité, elle est titulaire d'un Certificat

d'Aptitude Professionnelle. Mais la vulnérabilité de ses géniteurs a contraint cette femme résiliente à se marier tôt. Devenue mère, elle a ressenti le besoin d'être économiquement

active pour aider son mari. N'ayant ni accès à la terre comme ses parents, ni au financement, elle doit surmonter de nombreux obstacles pour démarrer une activité et gagner

sa vie. Son idée, c'est de devenir commerçante. Elle réussit à épargner 30 000 FCFA, obtient 10 000 FCFA de la part de sa maman et se lance dans la revente des céréales. « C'était juste un petit commerce pour au moins être capable de donner argent de poche à mes enfants et de faire la cuisine sans forcément attendre mon mari », explique-t-elle.

Bien que cette activité ne soit consacrée qu'à régler de petits besoins dans le ménage, elle a permis à Aminou Adietou de retrouver confiance en elle et de s'affirmer dans sa communauté. Comme de nombreuses femmes Togolaises en couple, elle réussit avec cette activité à assurer l'entretien et l'éducation des enfants. En 2013, elle décide de laisser la revente des céréales et de démarrer la revente de pagnes à petits prix. Et ce fut une réussite. Rapidement, elle décide de chercher du fonds pour agrandir cette activité et surtout compléter avec la revente des trousseaux de bébé. « J'adore les enfants. Voilà pourquoi vendre des trousseaux de bébé faisait partie mes rêves » révèle-

t-elle.

Après trois ans de vaines tentatives de trouver une source de financement, en 2016, elle s'est vue octroyer un prêt 30 000 FCFA avec le produit Accès des Pauvres aux Services Financiers APSEF du FNFI. Ces fonds lui ont permis d'acheter des robes pour bébé. « Je voulais me lancer dans les trousseaux de bébé. Avec le premier prêt du produit APSEF, je me suis contentée de robes pour les fillettes. Avec mes épargnes, et les prêts successifs obtenus, j'ai réalisé mon rêve. Aujourd'hui si on parle des revendeuses des trousseaux de bébé à Atakpamè, on doit penser à moi. C'est une fierté. Je remercie le FNFI »

Son activité est florissante. Aujourd'hui son chiffre d'affaires tourne autour de 300 000 FCFA par mois."

Améliorer la capacité des femmes à se procurer des revenus est un pas essentiel dans l'amélioration de la condition féminine. L'autonomie et la confiance en soi vont de pair avec la démarginalisation...

Ceci est un programme du ministère chargé de l'inclusion financière et de l'organisation du secteur informel



fnfi
Fonds National de
la Finance Inclusive

tm

Récupéré N° 0522/31/03/15/HAAC
Edité par DIRECT MEDIA RCCM
N° TG_LOM 2015 B 1045
BP : 30117 Lomé - Togo
Tél : (+228) 22 25 02 23 /
90 15 39 77 / 97 87 12 42
Facebook: togomatin
E-mail : atogomatin@gmail.com
Site web : www.togomatin.tg
Tw: @togomatin1
Mson de la Presse: Casier N° 53
Siège
Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafer

Directeur de publication :
Motchosso Kodolakina
Secrétaire de rédaction :
Rachidou Zakari
Responsable web:
Carlos Amevor
Comité de rédaction:
Françoise Dasilva
Alexandre Wémima
Edem Dadzie

Félix Tagba
Edodji Nadia
Attipoe Edem Kodjo
Responsable administrative:
Gloria Léma Yagla
Service commercial:
DIRECT AGENCE
Tél:(+228) 97 10 01 00 / 90 03 46 92

Graphiste:
Eros Dagoudi
Imprimerie: Direct Print
Distribution : TogoMatin
Tirage : (2000 exemplaires)

Deuxième session ordinaire au Parlement

Renforcer la stabilité sur les plans économique, social et sécuritaire

Lors du lancement officiel de la deuxième session ordinaire de l'année 2022 dans la préfecture de la Kozah le mardi 6 septembre dernier, la présidente de l'Assemblée nationale togolaise Yawa Djigbodi Tsègan a prononcé comme d'habitude un discours digne d'intérêt. Quelques jours après l'évènement, Togo Matin propose à ses lecteurs un décryptage des propos de la présidente Tsègan.

La cheffe du Parlement n'a pas manqué de rappeler le caractère magnifique du cadre qui accueille cet évènement pour la deuxième fois au cours de l'année 2022 : la préfecture de la Kozah. En effet, contrairement à ce que pensent un certain nombre de personnes, la préfecture de la Kozah, et particulièrement la région de la Kara est un lieu de grande culture où se trouvent d'importants monuments et sites touristiques.

On peut citer les tatas des Batamariba, un peuple de la préfecture de la Kéran connu pour son architecture historique et particulier; le lieu où gisent jusqu'à ce jour les épaves du mystérieux attentat qui a failli emporter le général Gnassingbé Eyadéma dans les années 70 ; le rite des évalas ; la faille d'Alédjo; les falaises de Défalé, sans oublier le paysage pittoresque de cette préfecture, agrémenté par la statue du Christ, qualifié du Rio de Défalé ; les routes qui serpentent le canton de Pya ; les hauts fourneaux de Bassar etc... Le Togo a une floraison de richesses à revendre. Pour la présidente de l'Assemblée nationale, « l'ouverture d'une session parlementaire est un impératif constitutionnel et un devoir républicain ». C'est

aussi une rencontre avec les populations du Togo profond. Des étudiants de l'Université de Lomé, des femmes de diverses contrées ont pu profiter de ce moment particulier. « Votre présence nous honore et nous reconforte. Au nom de mes collègues, je voudrais vous exprimer toute ma reconnaissance », a déclaré, Yawa Djigbodi Tsègan. Des autortis locaux dont le préfet de la Kozah, le colonel Babadibawou Bakali étaient présentes.

« La nouvelle session qui s'ouvre, intervient certes dans un climat de paix sauvegardée, mais ne nous absout guère de l'obligation de réfléchir aux voies et moyens nécessaires au renforcement de la stabilité tant sur le plan économique, social que sécuritaire de notre pays », a fait remarquer madame Tsègan.

La forte croissance amorcée par nos Etats à l'orée de l'année 2020 a été ralentie par les conséquences néfastes de la crise sanitaire, à laquelle s'ajoutent aujourd'hui, des crises internationales majeures. Madame Tsègan veut évoquer la guerre russo-ukrainienne qui a occasionné la flambée des

prix des énergies, avec des conséquences importantes sur le coût de la vie. « Je considère que cette trilogie de défis économique social et sécuritaire nous incite plutôt à agir avec plus d'audace, de ténacité, de persévérance, et de courage en vue de répondre efficacement aux aspirations du peuple togolais

reconnaître que les Togolais sont très exigeants et ne sont pas encore vraiment satisfaits des actions menées. « Il nous faut mettre ensemble nos énergies positives et renforcer la cohésion nationale à ces moments où la cherté de la vie est contrastée dans toutes les nations du monde»,

des finances publiques, la performance de l'amélioration du climat des affaires et la résilience du secteur privé. Tout cela est possible grâce à la vision pragmatique du président de la République Faure Gnassingbé. Les contributions de toutes les composantes de la société togolaise sont indéniables.

La présidente de l'Assemblée nationale a également salué la libération par le Mali de 3 soldats femmes ivoiriennes sur les 49 détenus depuis le 10 juillet 2022, et cela grâce à la médiation efficace du président Faure Gnassingbé. Madame Tsègan a adressé ses encouragements aux Forces de défense et de sécurité (FDS) qui ont été très endeuillées durant cette année.

Elle a eu une pensée pieuse pour les nombreuses victimes civiles, et a prié pour que le Tout-Puissant fasse avorter tout projet de déstabilisation avant même qu'il naisse dans ces esprits tordus. Pour cette nouvelle session, la représentation nationale a enregistré 28 projets de lois, dont des lois ordinaires et des ratifications. Déjà à l'ouverture officielle le mardi dernier, les députés ont accordé conformément à la Constitution du 14 octobre 1992, révisée en mai 2019, six mois supplémentaires pour l'Etat d'urgence sécurité. Que la providence veille sur le Togo et maintienne toutes les forces maléfiques très loin.

Edem Dadzie



Yawa Djigbodi Tsègan

», a-t-elle fait noter. Il est vrai que le rôle du député n'est pas de régler les problèmes sécuritaires, économiques, sociaux, l'honorable Gerry Taama, président du groupe parlementaire Net/PDP ne rate jamais l'occasion de le rappeler. Mais en acceptant d'être un représentant du peuple, les députés ont accepté d'être son porte-parole, de porter ses cris à l'endroit des gouvernants. Et il faut être franc pour

a reconnu Yawa Djigbodi Tsègan. « Mais à voir de près, le constat demeure encourageant. La République est au travail », a-t-elle ajouté. On peut citer l'heureux aboutissement de l'année académique 2021-2022 ; l'amélioration des prestations du Togo dans le domaine de la santé, avec la réception il y a quelques jours, du prix de reconnaissance pour l'élimination de quatre Maladies tropicales négligées (MNT) ; le contrôle étroit

Reboisement

L'Assemblée nationale continue de donner l'exemple partout au Togo

En marge du lancement officiel de sa deuxième session ordinaire de l'année en cours, cette semaine, les députés ont réservé du temps pour aller mettre des plants en terre au niveau du chantier du Centre des maladies infectieuses de Kara.

Depuis juin 2021 où cette importante campagne a été lancée, les députés sont engagés. C'est d'ailleurs ce que l'on attend de ces représentants du peuple. Ils sont appelés à donner l'exemple. Qu'on soit de l'opposition parlementaire ou de la majorité, qu'on soit de l'opposition extra parlementaire, de partis amis du pouvoir, militants ou simples citoyens, tout le monde est concerné. La déforestation et la désertification sont synonymes de manque de

pluies, de problèmes de santé, d'improductivité agricole, de faim, et donc d'élimination de toute vie. Les générations actuelles et futures ont tout intérêt à agir rapidement si l'on veut préserver la vie. Les gens doivent donc laisser de côté leurs histoires de partisans pour sauver le patrimoine écologique commun.

Les députés font très bien de maintenir le flambeau malgré les relâchements et quelques difficultés de terrain. Reboiser le patrimoine



Yawa Djigbodi Tsègan et ses collègues lors du reboisement à Kara

écologique n'est pas facile. Cela demande beaucoup de moyens financiers, humains et de logistique. Au total, 216 plants dont des Kaya, des

Gmélinas ont été mis en terre par les élus du peuple avec l'assistance des agents de la direction régionale des Eaux et Forêts de la Kara. C'était

en présence du préfet de la Kozah, le colonel Babadibawou Bakali, qui a indiqué que des « dispositions doivent être prises pour assurer le suivi et l'entretien des plants mis en terre ».

Pour Yawa Djigbodi Tsègan, présidente de l'Assemblée nationale, la mise en terre effective de ces plants participe efficacement au reboisement de l'espace national et à la protection de l'environnement. Elle a également saisi l'opportunité pour convier ses collègues députés à faire l'entretien des plants mis en terre dans leurs circonscriptions respectives.

E. Dadzie

L'Europe et l'Afrique, partenaires pour un avenir commun

Je me rends cette semaine en Afrique, un continent dynamique qui prépare son avenir en promouvant la transformation numérique, en rendant son agriculture plus efficace et plus durable, en construisant de nouvelles infrastructures pour renforcer les liens entre les peuples, en façonnant la sécurité collective du continent et en investissant dans la plus grande ressource de l'Afrique : sa jeunesse.

Dans tous ces domaines, nous proposons que l'Europe devienne le partenaire de choix de l'Afrique. Les investissements européens en Afrique sont plus de cinq fois supérieurs à ceux de la Chine. Un quart du commerce africain se fait avec l'UE contre 15 % seulement avec la Chine et 2 % avec la Russie et 90 % des exportations africaines entrent dans l'UE en franchise de droits. L'UE travaille avec ses partenaires africains à la construction des premières usines de vaccins du continent et nous avons approuvé, lors du sommet UA-UE, un programme d'investissement de 150 milliards d'euros dans le cadre de la "Global Gateway". Avec la Facilité européenne de soutien à la paix et nos missions de formation, nous contribuons à renforcer la paix et la sécurité.

Cependant, l'avenir du monde est assombri par les conséquences dévastatrices de la guerre de la Russie contre l'Ukraine sur la sécurité alimentaire, les prix de l'énergie et les questions de sécurité. Cette guerre touche tous les continents, mais l'Afrique est l'une de ses principales victimes collatérales. Nous savons que certains pays du continent envisagent cette guerre sous un angle différent du nôtre, mais nous pouvons, je pense, nous accorder sur quatre points fondamentaux.
Premièrement : L'Europe, l'Afrique - et le monde entier - ne peuvent accepter un monde où "la force fait

le droit", où les grandes puissances peuvent revendiquer des "sphères d'influence" et attaquer leurs voisins pour annexer leur territoire. L'agression russe contre l'Ukraine est un parfait exemple du type d'impérialisme cruel que l'Afrique a connu au 19ème et au 20ème siècle. C'est précisément parce que les Européens sont conscients de leurs responsabilités à cette époque que l'UE entend s'opposer à ce renouveau de l'impérialisme. Nous devons revigorer le multilatéralisme pour défendre l'État de droit, comme nous l'avons décidé lors du récent sommet UE-Afrique. C'est notamment pour cela que l'UE soutient l'appel du président Sall en faveur d'un siège au G20 pour l'Union africaine.

Deuxièmement : nous devons réagir sans délai face à la crise alimentaire. Avec plus de 70 partenaires, dont beaucoup en Afrique, l'UE agit selon quatre axes : solidarité avec ceux qui n'ont pas les moyens de se nourrir ; soutien à la production alimentaire ; facilitation du commerce agricole, notamment par l'acheminement de céréales ukrainiennes vers l'Afrique ; alignement de notre réponse avec celle du système multilatéral, avec les Nations unies au cœur du dispositif. Pendant ce temps, d'autres tentent de détourner de leur responsabilité en rejetant la faute sur les sanctions. Pourtant, les faits sont clairs. Les sanctions de l'UE n'interdisent pas

aux pays africains d'importer des produits agricoles russes, ni de les payer. C'est la guerre russe qui pose problème. Si toutefois nos partenaires africains étaient confrontés à des problèmes concrets qui semblent être liés à nos sanctions, nous examinerons cette question ensemble.

Troisièmement : nous devons intensifier notre travail commun pour préserver la sécurité et la sûreté de l'Afrique. Dans ce domaine, avec 11 missions, l'UE est le partenaire le plus fiable du continent. En avril dernier, nous avons donné à l'Union africaine 600 millions d'euros supplémentaires pour la prévention des conflits, la gestion des crises et la lutte contre le terrorisme. Cette semaine, je me rends au Mozambique et en Somalie. Au Mozambique, l'UE soutient les forces armées pour rétablir la sécurité dans la province de Cabo Delgado, et notre aide s'élève désormais à 89 millions d'euros. Nous sommes également en train de finaliser le soutien aux contingents de la Southern African Development Community (SADC) et du Rwanda. De même, la Somalie peut compter sur nos missions de lutte contre la piraterie et de formation des forces armées somaliennes. Avec 2,3 milliards d'euros, l'UE est également depuis plus de 10 ans un soutien fiable de la mission de l'UA en Somalie. Avec 78 personnes, la



Russie contribue très peu aux opérations de paix des Nations unies en Afrique, par rapport aux 6 000 soldats des pays de l'UE. Au contraire, la Russie contribue à la détérioration de la sécurité en Afrique avec plusieurs centaines de mercenaires des sociétés privées comme Wagner ou Patriot. Cette présence ne fait qu'aggraver les crises et multiplier les violations des droits de l'homme, comme on le voit au Mali et en République centrafricaine.

Quatrièmement : l'Afrique et l'Europe doivent préparer l'avenir au lieu de se tourner vers le passé. Certains tentent de ressusciter de vieux schémas pour nous diviser, mais c'est ignorer le long chemin parcouru ensemble. Le colonialisme est une tache indélébile pour l'Europe, mais le fait d'assumer notre responsabilité pour le passé a fait de nous un meilleur partenaire pour l'avenir. L'Europe regarde désormais l'Afrique

avec optimisme et confiance et donne toujours la priorité dans notre partenariat aux "solutions africaines aux problèmes africains".

Cependant, d'autres semblent tentés de répéter les erreurs commises jadis par les Européens, en cherchant à s'approprier les matières premières africaines, à contrôler les terres, à placer les pays africains dans une dépendance financière ou à exploiter le dynamisme de sa jeunesse à leur avantage.

Nous travaillons à renforcer notre autonomie stratégique et nous soutenons la volonté de l'Afrique de faire de même. Nous devons travailler avec de multiples partenaires, sur la base du respect mutuel et du droit international. Telle est la règle du jeu au 21e siècle. C'est dans ce cadre, que l'Afrique et l'Europe doivent approfondir leur coopération, car nous partageons un avenir commun.

Mois de l'amnistie de l'Union africaine

Le CNLPAL obtient un financement de 70 000 dollars pour « faire taire les armes »

Le Togo fait partie des trois pays retenus en Afrique pour exécuter le projet « faire taire les armes » de l'Union africaine (UA). Le pays bénéficie d'un financement de 70 000 dollars de différents partenaires.



Des officiels à la cérémonie

La Commission nationale de lutte contre la prolifération, la circulation et le trafic illicites des armes légères et de petit calibre (CNLPAL) a officiellement lancé mercredi 7 septembre à Lomé « le Mois de l'amnistie de l'Union africaine » au Togo. En effet, le pays

est le premier sur le continent à accueillir du 5 au 7 septembre cette initiative, hors du siège de l'Union à Addis-Abeba en Ethiopie. Cette délocalisation permet de mobiliser plus de citoyens et de les sensibiliser sur les conséquences néfastes causées par les armes

illicites.

Depuis 2017, chaque mois de septembre est déclaré mois de l'amnistie de l'Union africaine, afin de créer des conditions propices au développement du continent. C'est dans ce cadre que se situe le projet « faire taire les

armes ».

Au plan national, le Togo bénéficie de l'appui des partenaires comme le Centre régional des Nations unies pour la paix et le désarmement en Afrique (UNREC) et le Centre régional sur les armes légères et de petit calibre (RECSA) pour réaliser ce projet.

La circulation illicite des armes devient de plus en plus inquiétante. Sur le continent, 40 millions d'armes illicites continuent de circuler et sont à l'origine de plus de 500 000 décès par an. Il est donc important de trouver des solutions face à ce phénomène. « Le fléau des armes légères et de petits calibres dans diverses parties de l'Afrique cause d'innombrables morts, des souffrances ineffables, des déplacements des populations, des perturbations des moyens de subsistance, la destruction des infrastructures et

la perturbation des activités économiques », a déclaré le président du CNLPAL, Gal Félix Abalo Kadangha. Il a invité tous les acteurs à se mobiliser pour la réussite de ce mois et de ce projet. Durant tout ce mois de septembre, les citoyens peuvent remettre volontairement les armes qu'ils détiennent de façon illicite et ne feront pas l'objet d'arrestation ou de poursuite judiciaire.

Le projet « faire taire les armes » vise à atteindre les objectifs de l'Agenda 2063 de l'Union africaine. Il s'agit donc pour les pays membres d'arriver à mettre fin à toutes les guerres, aux conflits civils, à la violence sexiste, aux conflits violents et à la prévention du génocide. Un indice de sécurité humaine en Afrique (AHSI) sera mis en place pour suivre et capitaliser les progrès accomplis dans ces domaines.

Félix Tagba

Code CIMA/Carte Brune Cedeao

Des acteurs réfléchissent sur les procédures d'indemnisation des victimes d'accidents de la circulation

Lomé, la capitale togolaise a accueilli jeudi 8 septembre un atelier de sensibilisation sur les procédures d'indemnisation des victimes d'accidents de la circulation selon le Code CIMA (Conférence interafricaine des marchés d'assurance) et la convention harmonisée de la Carte brune Cedeao.

La rencontre a pour objectif de préserver les intérêts des victimes et bénéficiaires de contrats d'assurance automobile à tous les niveaux de la procédure d'indemnisation. « Dans tous les pays du monde, toute personne physique ou morale autre que l'État et les collectivités publiques locales, dont la responsabilité civile peut être engagée en raison des dommages subis par des tiers résultant d'atteintes aux personnes ou aux biens dans la réalisation desquels un véhicule terrestre à moteur, ainsi que ses remorques ou semi-remorques est

impliqué, doit, pour faire circuler lesdits véhicules, être couverte par une assurance garantissant cette responsabilité », a déclaré Kossi Tofio, directeur de cabinet du ministère de l'Economie et des Finances.

L'imposition de l'assurance responsabilité civile automobile est une disposition d'ordre public. Elle facilite l'indemnisation des sinistres causés par des véhicules terrestres à moteur et de leurs remorques et semi-remorques. Cette indemnisation est



La table d'honneur

encadrée par certains textes, notamment le code de la Conférence interafricaine des marchés d'assurance, une législation unique des assurances qui s'applique dans 14 pays membres de la Conférence dont le Togo, ainsi que la

convention harmonisée de la carte brune Cedeao (Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'ouest) en ce qui concerne le système d'assurance entre le pays de la CIMA et les autres Etats de la communauté non membres

de la CIMA.

Pour rappel, au Togo, 3 818 cas d'accidents de circulations ont été enregistrés au premier semestre de cette année, causant 347 morts et 4 863 blessés.

La rédaction

Energie

Le challenge d'un Togo plus éclairé dans huit ans

Le Togo a dans le viseur, l'ambition d'atteindre un taux d'électrification de 90% en 2030. Une ambition pour laquelle les autorités se battent à travers un programme de modernisation du circuit de distribution des énergies. En effet, les autorités togolaises prévoient à travers ce programme, le raccordement des foyers et l'installation d'éclairage public dans les secteurs urbains et en zone rurale. D'un autre côté, le Togo dispose d'autres moyens pour aider la CEET dans la fourniture en énergie, notamment les énergies renouvelables. Le pays s'est engagé sur la voie des réformes et de la mobilisation des ressources pour l'atteinte des objectifs.

Selon une étude climatscope 2018 de Bloomberg News Energy Finance (BNEF), le Togo est le 33ème pays au monde sur 103 pays en termes de promotion des énergies renouvelables. D'après ce cabinet d'étude, cette position du Togo dans le classement est due à l'adoption par le Togo d'une loi en faveur du développement des énergies renouvelables.

Ligne de transport de 161 KV pour fournir de l'électricité au nord du Togo

Bâtir un pays émergent avec une indépendance énergétique à l'horizon 2030 est un objectif du gouvernement qui enchaîne les actions pour l'atteindre. En début de décembre 2020, le ministère de l'Énergie et des Mines a procédé au lancement d'un projet de construction d'une ligne de transport de 161 KV dans la partie septentrionale du Togo. L'initiative vise à augmenter le taux de fourniture d'électricité dans des localités du nord.

Financé avec plus de 28 milliards de francs CFA (52 millions de dollars) par le Togo et Exim Bank of India, le projet sera exécuté dans un délai de 20 mois. Il permettra à plusieurs zones comme Kara, Mango, Dapaong, Naki et Mandouri d'être connectées à l'électricité. Il comporte 04 lots subdivisés en 02 marchés notamment dans les lignes de transport, la construction de la ligne 161 KV Kara-Mango dans le lot 1A et la construction des lignes 161 KV Mango-Dapaong-Mandouri-frontière Togo ; puis au niveau des transformations, l'extension du poste de Kara et la construction du poste de Mango et enfin la construction des postes de Dapaong et de Mandouri. De fait, une ligne de transport électrique de 161 KV et de postes de 161 KV/20 sera construite sur une distance de 240 km. Les travaux couvrent l'ingénierie, l'approvisionnement et la construction de la ligne de transport électrique. Une fois livrée, l'infrastructure boostera l'accès à l'énergie électrique au nord et rapprochera le Togo de sa vision 2030 qui consiste à garantir un accès universel à l'électricité.

Les pouvoirs publics savent que leur ambition est colosse et nécessite des efforts. C'est pourquoi ils ne lésinent pas sur les moyens pour offrir de l'électricité aux Togolais,

peu importe leur localisation. Ils promeuvent l'utilisation de l'énergie solaire qui est moins chère, respectueuse de l'environnement et protectrice de la santé des citoyens. De 2016 à 2018 par exemple, plus de 10 000 lampadaires solaires ont été installés sur le territoire dans le cadre du volet énergétique du Programme d'urgence de développement communautaire (PUDC). Par ailleurs, à travers « Chèque solaire Cizo » mis en place depuis mars 2019, les ménages adoptent les technologies solaires. Chaque ménage détenteur d'un kit individuel Cizo bénéficie d'une allocation mensuelle de 2 000 francs CFA pendant 03 ans.

Lancé par le chef de l'Etat en décembre 2017, le projet d'électrification rurale Cizo apportera de l'électricité à 02 millions de Togolais à l'horizon 2022. Parallèlement à cet objectif, l'Etat

Le problème principal que rencontrent les populations en ce qui concerne l'électrification en milieu rural est lié aux coûts d'installation du compteur pouvant atteindre jusqu'à 120.000 francs CFA selon les localités. Pour pallier cette difficulté, la CEET propose des offres avantageuses. L'Etat, de son côté, a mis en place depuis plusieurs années un tarif social de l'énergie. En 2013 et 2014, plusieurs réalisations notables, achevées ou en cours de réalisation, permettent de faire progresser le taux d'accès à l'électricité en milieu rural et semi-

la politique nationale de l'énergie. L'objectif affiché est d'assurer, à l'horizon 2030, à toute la population l'accès à une énergie propre de qualité, compétitive qui préserve l'environnement en mettant tout en œuvre pour développer un système performant et durable d'approvisionnement en énergie basé sur des initiatives publiques et privées individuelles et collectives capables de promouvoir le développement économique et social du Togo. Il s'agit selon le ministère, d'atteindre les objectifs de l'ODD qui visent l'accès universel

**Faire partie d'un monde d'énergies renouvelables**

urbain : la finalisation du projet Exim Bank of India phase I lancé en 2008: raccordement de 75 villages sur l'ensemble du territoire. Le dernier village a été raccordé en février 2014.

à tous, à une énergie viable de qualité. Depuis 2009, le réseau d'éclairage public a été renforcé sur l'ensemble du territoire national. En plus des lampadaires classiques, 13.000 lampadaires solaires ont été installés ces derniers mois. Ce qui a permis de garantir la sécurité dans ces localités, de réduire les accidents de circulation, de faire émerger des activités génératrices de revenus le long des artères éclairées pour les populations et enfin de contribuer à améliorer les résultats scolaires.

**Maintenance de la CEET**

injecte 46 milliards de francs CFA dans le Programme d'extension de réseau électrique dans les centres urbains du Togo (Perecut). Un investissement grâce auquel 500 000 personnes dans 53 nouvelles zones auront accès à l'électricité.

L'électrification en milieux ruraux

A Abobo par exemple, au total 4,2 km de réseau (base tension), 5 km de réseau (moyenne tension) ont été construits et 30 lampadaires installés ont été réceptionnés pour un coût global de 120 millions de francs CFA. Ces activités à Abobo qui prévoient encore un raccordement de près de 150 ménages, rentrent dans la droite ligne de la vision de

L'électrification en milieu urbains

Depuis 2009, plusieurs chantiers, financés sur fonds propres de l'Etat, ont vu le jour afin de doter les grandes villes du pays d'un système d'éclairage public digne de ce nom. Ces actions sont coordonnées par le Plan stratégique du sous-secteur de l'énergie électrique (2010). La stratégie a été conçue en trois phases. Phase I (depuis 2009) : les principales artères de Lomé sont éclairées. Phase II (depuis 2011) : les rues principales des 5 chefs-lieux de région sont éclairées. Phase III (depuis 2014) : l'électrification de plusieurs villes secondaires est en cours.

En 2014, 500 millions de francs CFA sont programmés pour permettre l'installation de stations relais de la TVT dans 6 villes du centre et du nord du Togo afin d'étendre la couverture de diffusion et de réception de la télévision publique, dans un souci permanent de rééquilibrage entre les régions. Par ailleurs dans le cadre du projet hydroélectrique d'Adjarala (Togo-Bénin), il est prévu la construction d'une centrale de 147 MW, estimée à US\$503 millions soit 237 milliards de francs CFA, avec une contribution de la Banque Mondiale.

Opter pour des énergies renouvelables au Togo

Le Togo dispose des ressources à exploiter en matière d'énergie alternative pour répondre au principal défi du secteur énergétique qui consiste à « assurer, de manière stable, à la fois un meilleur accès et une autonomie substantielle nationale d'approvisionnement, à un coût raisonnable, tout en diversifiant les sources d'énergie, surtout les énergies propres et renouvelables ». Le pays dispose d'un important gisement qui est le soleil qui peut être exploité toute l'année pour développer l'énergie solaire ou photovoltaïque. « Les ménages sont les premiers consommateurs d'énergie. Si au niveau de chaque ménage on développe l'installation des panneaux photovoltaïques et les panneaux solaires thermiques, on peut réduire énormément ce besoin au niveau des sociétés distributrices », a expliqué Tchamié Boroze, maître de conférences au département de physique à l'Université de Lomé. D'un autre côté, le potentiel hydraulique du Togo peut être également mieux exploité. Certes, ce potentiel est très lié aux saisons qui varient selon les régions. A ce jour, l'utilisation principale actuelle du potentiel hydroélectrique se focalise sur le fleuve Mono, le seul qui se prête à des aménagements de taille suffisante. Les sites hydroélectriques sur le fleuve Mono concernent le barrage de Nangbéto (65 Mw), celui d'Adjarala (147 Mw) qui est en cours de réalisation et le barrage de Tététo (24 Mw) en projet. Cependant, les petites rivières et ruisseaux pourraient être également exploités par la mise en œuvre de petits projets hydroélectriques avec le développement de petites centrales hydroélectriques pour la fourniture d'électricité pour les zones rurales et les communautés éloignées.

Investir et développer les énergies renouvelables

Résolument engagé en faveur d'une politique respectueuse de l'environnement et soucieux d'assurer son indépendance énergétique, le Togo investit dans la recherche et le développement des énergies renouvelables, notamment

l'énergie éolienne à travers une concession de 22 ans accordée à Delta Wind Togo pour construire et exploiter une centrale éolienne. Le Togo a également exploré la piste de l'énergie solaire. Des études de faisabilité sont en cours à Kara avec la Compagnie électrique du Bénin (CEB) avec l'appui de l'Uemoa.



Faure Gnassingbé, président du Togo

Pour ce qui concerne les microcentrales hydroélectriques, une trentaine de sites ont été valorisées sur les principaux fleuves.

Des appels d'offres lancés pour des projets pilote de petites puissances sont en cours dans le cadre de la biomasse et l'utilisation des déchets organiques.

Les énergies renouvelables, une préoccupation pour l'Etat

Pour le gouvernement, la question des énergies renouvelables est une préoccupation. Il est indiqué dans la Stratégie de croissance accélérée et de promotion de l'emploi (Scape), que des mesures relatives à la biomasse, aux énergies renouvelables, à l'économie d'énergie et aux hydrocarbures seront prises pour accompagner le développement de l'électricité. Ces mesures visent d'abord la mise en place d'un cadre législatif, réglementaire et institutionnel permettant d'encourager la promotion des énergies renouvelables et l'accès des ménages aux énergies de substitution au bois-énergie à moindre coût ; ensuite la mise en œuvre d'un programme de promotion des foyers améliorés et d'un second programme consacré à la vulgarisation du gaz butane à usage domestique. Par ailleurs, il est prévu la poursuite de l'exonération de taxes pour l'importation d'équipements liés aux énergies renouvelables (solaire, éolien, biogaz, etc.) de même que la construction de centrales solaires (5 MW) et la construction de centrale éolienne (12 MW). On annonce également dans ce même volet, un projet sous-régional de construction d'une centrale thermique au gaz naturel de 450

MW cycle combiné à l'horizon 2020 et la poursuite de la mise en œuvre du programme d'efficacité énergétique (réduction de l'impact de la consommation énergétique sur le climat) et d'accès aux services énergétiques. De source proche de la Direction générale de l'énergie, il y a beaucoup de projets qui sont

des partenaires techniques et financiers intervenant au Togo dans le secteur de l'énergie. Amadou Hott, qui était lui aussi à l'époque, le vice-président de la BAD, a indiqué que l'institution allait s'engager dans le projet pour 30 millions d'euros. Elle va accompagner les privés pendant les deux ans que dure la phase pilote. Ségolène Royal, envoyée spéciale de la France pour l'Alliance solaire internationale (Asi), a salué la forte mobilisation autour du projet. Elle a invité les autorités à simplifier les procédures en créant un guichet unique pour les entreprises actives dans l'énergie solaire et traditionnelle.

La nouvelle stratégie s'appuie sur une combinaison technologique optimale pour délivrer l'accès à l'électricité à tous les togolais d'ici 2030. Le pays espère installer 300 mini-centrales solaires en mode Ppp (partenariat public, privé) et renforcer la couverture Cizo (off-grid) en raccordant via des kits 555.000 foyers. L'ambition est aussi de raccorder au réseau électrique existant, 800.000 foyers, soit via l'extension du réseau dans près de 1.000 localités, soit par une densification du réseau. Pour répondre à cette demande d'énergie complémentaire, le Togo développera des projets de production d'énergie électrique renouvelable (solaire et hydroélectricité, notamment). Ce programme s'est articulé autour de trois étapes. Une période de promotion au cours de laquelle le Togo affirme son leadership sous régional et démontre sa capacité à réaliser les objectifs. Cette phase permettra de faire passer le taux




Les plaques solaires

d'électrification du Togo. Plusieurs partenaires ont apporté leur soutien à cette initiative, notamment la Banque mondiale, la Société financière internationale (SFI), la Giz (Coopération allemande) et la Banque africaine de développement (BAD). C'est la première pierre de l'édifice, a déclaré Christoph Sander qui était à l'époque, l'ambassadeur d'Allemagne à Lomé et représentant

d'électrification de 40% à 50%. Dans un deuxième temps, le taux d'électrification passera de 50% à 75% (2021-2025). Le Togo devrait parvenir à un taux d'électrification de 100% en 2030. Ainsi, 1.000 milliards de FCFA sont nécessaires selon les experts, dont la moitié apportée par le secteur privé.

Réalisé par Attipoe Edem Kodjo

EN MÉMOIRE DE NOTRE TRÈS CHER ET REGRETTÉ:



DEVATCHAGNI Kokou M. Maurice
Responsable de l'Information et de la Communication à la Délégation de l'Union Européenne (UE) au TOGO à la retraite.
Sarcenu le 27 Août 2022 au CHU Sylvanus Olympio à l'âge de 65 ans

Les familles parentes, alliées et amies,
Profondément touchées des nombreuses marques de sympathies et d'affection que vous leur avez témoignées de diverses manières lors du décès de leur très cher et regretté :

DEVATCHAGNI Kokou M. Maurice
Responsable de l'Information et de la Communication à la Délégation de l'Union Européenne (UE) au TOGO à la retraite.
Sarcenu le 27 Août 2022 au CHU Sylvanus Olympio à l'âge de 65 ans

Vous remercieront leurs sincères remerciements et vous prient de bien vouloir assister ou de vous unir d'assistance aux cérémonies funéraires qui se dérouleront selon le programme ci-après :

PROGRAMME DES OBSEQUES
Samedi 10 Septembre 2022

07H00 : Exposition du corps à la morgue du CHU SYLVANUS OLYMPIO
08H00 : Levée du corps
09H00 : Discours funéraire à la Salle du Royaume des Ténants de Mécabès de Bè Kpebèrè suivi de l'inhumation au cimetière de Bè Kpebe
20H00 : 812 5724 5122
PMD : 100922
Maison mortuaire : Maison DEVATCHAGNI Maurice à Agoé à 900m de Bè Zangpè
NB : Respecter les mesures barrières de la lutte contre la COVID-19

Pensée du jour

La vie est la succession des étapes de joies et de courage. La vie nous enseigne que le manque de courage entraîne la perte d'incroyables opportunités. Détermination, courage et persévérance sont des facteurs déterminants pour une réussite. Le courage, c'est continuer d'essayer malgré les difficultés. Le courage attise l'espoir, la persévérance domine l'abandon. Avec courage et détermination on triomphe avec gloire. C'est dans le courage que l'on puise sa plus grande volonté. Le courage est un pouvoir qui nous permet d'atteindre nos objectifs. Une vie sans peine n'existe pas, et si le jour a de la valeur à nos yeux c'est parce qu'on a connu la nuit.
Narutino de Dios



Légendez la photo ci-dessus

REMERCIEMENTS & ANNONCES

Le Chef du village d'Abomey-Davoussa Togni Kouassi ADANDORON SEPOU IV
Le dignitaire GNATIKO Kofi TOLOVI 1^{er} Notable représentant le chef
M. ADOKOU Djama, chef de famille ADOKOU
M. ADOKOU Ebi, ses frères et soeurs
L'Association Chrétienne des Ténants de Mécabès
Assemblée Locale Raffinée

Mme ATISSO Adjia, veuve DOSSOU, résidente à Lomé, ses soeurs et leurs enfants
Mme AFANGNIVO Eufar, veuve DEVATCHAGNI employée à la CEET à Lomé
Mme DEVATCHAGNI Spytche A., épouse AMOUSSOU, Ingénieur Biologiste à Lomé, son époux et ses enfants
Mlle DEVATCHAGNI Estace A., Doctorante en Pharmacie à l'Université de Lomé
Le petit fils AMOUSSOU Ansel K.
Mme DEVATCHAGNI Assé, commerçante à Lomé, son époux et ses enfants
Mme DOSSOU Ad, résidente à Abidjan(CI), son époux et ses enfants
M. DOSSOU Isaac, commerçant à Lomé, résident CS RIVIERA II, sa femme et ses enfants
Mme DOSSOU Esther, commerçante à Lomé, son époux et ses enfants
Mme DOSSOU Mariette, commerçante à Lomé
M. DOSSOU Léonard, commerçant à Lomé et sa femme

LES FAMILLES :
AFANGNIVO, BADA, ATISSO, KODJO AMEVOR, KODJO APELETE, KODJO ANSINGO, KODJO KOUMERBO, KODJO TROUSI, AMOUSSOU

Cantique 111 : Alléluia appelle
1. Berve, diplômé, la vie n'est que brève,
Frappe fort que l'on craque. La joie de leur fait place à l'angoisse. Le dieu des larmes et du deuil. Si un homme meurt, peut-il vivre encore ? Queil espère après la mort ?
(REFRAIN)
Au beau jour de la veillée,
Notre Dieu appelle,
Car il langait après nous.
Que sont l'avenir de ses dieux,
Après lui : si la mort nous prend,
Dites-moi ce que deviennent
Et nous, au fil des siècles,
Surtout l'avenir de nos rêves.

2. Pour les amis de Dieu des vivants,
La mort n'est pas l'oubli, non ?
Dites-moi comment on attend
Jusqu'à l'appel de leur nom.
Alors s'envole, alors se relève,
Leur vie dans la Parole.
(REFRAIN)
Au beau jour de la veillée,
Notre Dieu appelle,
Car il langait après nous.
Que sont l'avenir de ses dieux,
Après lui : si la mort nous prend,
Dites-moi ce que deviennent
Et nous, au fil des siècles,
Surtout l'avenir de nos rêves.



- Quelques ambassades et consulats**
- Ambassade des Etats-Unis; Tél: 22 61 54 70
 - Ambassade d'Allemagne; Tél: 22 23 32 32
 - Ambassade de France; Tél: 22 23 46 40
 - Ghana Embassy; Tél: 22 21 31 94
 - Ambassade d'Egypte; Tél: 22 21 24 43
 - Ambassade du Niger; Tél: 22 21 60 25
 - Ambassade de Chine; Tél: 22 22 38 56
 - Union Européenne; Tél: 22 53 60 00
 - Consulat de Belgique; Tél: 22 21 03 23
 - Consulat de France; Tél: 22 23 46 40
 - Consulat de Suisse; Tél: 22 20 50 60
 - Consulat de Canada; Tél: 22 51 87 30
 - Ambassade du Nigeria; Tél: 22 21 60 25
 - Ambassade du Gabon; Tél: 22 26 75 63
 - Ambassade du Brésil; Tél: 22 61 56 58
 - Consulat de Sénégal; Tél: 22 22 98 35
 - Consulat du Burkina Faso. Tél: 22 26 66 00
 - Consulat du Niger; Tél: 22 22 43 31
 - Consulat du Bénin; Tél: 22 20 98 80
 - Ordre de Malte; Tél: 22 21 58 11
 - RDC; Tél: 90 08 38 53

Les bons plans et les bonnes adresses à Lomé

- BIBLIOTHEQUES**
BIBLIOTHEQUE NATIONAL: Quartier Admi Tel: 22 21 04 10
CENTRE CULTUREL LOYOLA Quartier Agoé en face Camps FIR, Tel: 90 64 80 77
INSTITU FRANÇAIS DE LOME: Quartier Administratif; Tel: 22 23 46 60 / 22 23 46 65
- LIBRAIRIE**
GRAIN DE PENSEE: 30, bvd du 13 janvier Tel: 22 22 32 43
LIBRAIRIE BON PASTEUR: Quartier Assiganto Avenue Sylvanus Olympio Tel: 22 22 26 66
LIBRAIRIE BONNE SEMENCE: Quartier Avé Maria, Avenue du 30 Août
LIBRAIRIE STAR: Quartier Béniglato, rue du lac Togo Tel: 22 22 74 83
- ESPACES CULTURELS**
CENTRE BRIN DE CHOCOLAT: Quartier kodjoviakopé; Tel: 22 20 06 59 / 90 04 32 86
CENTRE CULTUREL: DENYIGBAN; Quartier St Joseph, rue Anima Tel: 22 41 98 16
CENTRE CULTUREL: LOYOLA; Quartier Agoé Tel: 90 64 80 77
CENTRE ODAYE: Quartier Hédranawoé Tel: 90 64 80 77
CENTRE ODAYE: Quartier Hédranawoé Tel: 22 42 12 07
- MANNEQUINAT & HÔTESSE**
ALLURE MODE AGENGE; Tel: 99 22 04 62
CHALLENGE AGENGE; Tel: 92 27 91 66
- SALLE DE CINEMA**
HARMONIE SIGNATURE: Résidence de la caisse Tel: 22 26 12 55
CANAL OLYMPIA: Tokoin Gbadago Tel: 98 34 83 52
CINEMA GREENFIELD: Quartier Tokoin hôpital Tel: 22 21 12 55

- AGENCE DE COMMUNICATION**
AG Partners: Sise à Cassablanca www.couleurafrique.com
Larry Event Day (LED)
Une agence événementielle, Organisation d'événement privé et professionnel; Communication, Location d'espaces, Conseils, Wedding Planner et Décoration
Tél/ 22 21 87 80 / Cel: 98 77 40 54
Avenue François Mitterrand rue des Cocotiers
- SUPERS MARCHES A LOME**
CONCORDE: (Atikoumé; juste à côté de l'UTB
RAMCO: (Qtier Assivito, Av de la Nouvelle Marche)
LE CHAMPION SUPER MARCHÉ: (Boulevard du 13 Janvier); Tél: 22 22 74 43
- FRUITS ET LEGUMES**
MARCHÉ ABATTOIR: (Juste en face du Super Marche Le Champion)
MARCHÉ DE GOYI SCORE: (Juste en face du Super Marché RAMCO)
PANIER BIO CENTRE MYTRO NUGNA: (Qtier Adidogomé, carrefour des Franciscains), Tél: 91 81 25 38
- DANSE ET COURS DE ZUMBA**
AFT : Quartier: Décon. Tél: 97 99 7919
COURS DE CAPOEIRA ; Salle GYM TONIC. Tél : 90 79 79 90
COURS DE ZUMBA : HOTEL RESIDENCE «LES ANGES»; Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30
COURS DE ZOUMBA (VITAL CLUB, Nana BLAKIME); Tél 90 30 38 75
CIE CADAM (Danse traditionnelle africaine); Tél : 90 15 39 87
SALSA (Club Salsa 7- Henry Motra); Tél : 91 70 61 86
- AVIATION**
AERO-CLUB DU GOLFE (Route de l'aéroport) Tél: 22 40 04 99

- COURRIER EXPRESS**
DHL (Qtier Nyékonakpoé, 15 78 ; Bd du 13 Janvier, Galerie Tountouli) Tél: 22 21 68 51
EMS TOGO (Tél: 22 26 70 51)
FEDEX (276; Bd du 13 Janvier, immeuble FIATA; 1e étage) Tél: 22 21 24 96
TOP CHRONO (Assiganto; Av Sylvanus Olympio) Tél: 22 21 73 68
SDV EXPRESS (Rue du commerce) Tél: 22 22 41 26
- OPERATEURS TELEPHONIQUES**
MOOV :Tél. 22 20 13 20
TOGO CELLULAIRE : Tél. 22 22 66 11
TOGO TELECOM : Tél. 22 21 47 14
- SANTE GENERALISTES**
DR CORINNE JOULIN-KARKA ; Tél: 22 23 46 77
CLINIQUE BIASA; Tél: 22 21 11 37
CLINIQUE SAINT-RAPHAËL; Tél: 22 25 92 77
CHU TOKOIN; Tél: 22 21 25 01
CHU CAMPUS; Tél: 22 25 47 39 / 22 25 77 68
HORLOGE PARLANTE; Tél: 116
CLINIQUE UNIDIAL spécialisée en Hemodialyse / Tokoin habitat Rue des filaos; Tel 23 36 01 00 / 90 39 45 72
- OU MANGER ET DORMIR A LOME?**
RESTAURANT LE TABLIER (Qtier Cacavéli, Bd de la Kara, 2è ruelle à droite après pharmacie Shalom venant de Bodjona) Tél: (00228) 91 36 23 66 / 96 96 80 80
HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30
HÔTEL BALKAN (Qtier Hédranawé); Tél : 22 61 30 63
LE MERLOT (Qtier Kassablanca) Tél : 93 05 11 11
- MUSCULATION ET MASSAGE**
Le NAUTILUS-FITNESS : HOTEL RESIDENCE « LES ANGES» Tél : 22 26 34 71 / 90 17 03 30
BODYBUILDING-CLUB (Rue des hydrocarbures); Tél: 90 24 10 72
GYM CENTER (Qtier Nyékonakpoé, Avenue Joseph Strauss); Tél: 90 04 76 60
GYM FIL «O»PARC (Agoé Nyivé); Tél : 22 35 18 28
GYM GHIS PALACE (Qtier Baguida); Tél : 22 71 49 70

PREPARONS L'AVENIR DE NOS ENFANTS

* Offre soumise à conditions



OKY Conseil

- prêt Scolaire

TAUX

0%

DU 1^{ER} JUILLET AU 31 OCTOBRE 2022



La Banque Autrement

<https://togo.coris.bank>



Pollution des eaux

Les poissons ne sont pas toujours un aliment bon pour la santé !

Les poissons semblent avoir tout pour plaire. Ils sont riches en protéines de qualité, en vitamines (A, B, D, E), en minéraux (phosphore...) et oligoéléments (iode, sélénium, cuivre...). Ils sont aussi modérément énergétiques (70 à 200 calories/100 g) et affichent des teneurs raisonnables en lipides (de 2 à 13 %). De plus, alors que les graisses des viandes saturées sont déconseillées pour la santé, les leurs ont un intérêt nutritionnel : les poissons sont notre seule source en acides gras oméga-3 à longue chaîne (EPA et DHA) qui préviennent les maladies cardiovasculaires et sont nécessaires au développement et au bon fonctionnement de la rétine, du système nerveux et du cerveau. Mais, avec la pollution marine qui prend de l'ampleur, peut-on encore manger sainement du poisson ?



Un plat à base de poissons

Les poissons vivent dans des milieux à risque de pollution

Toutefois, il y a un bémol : sauvages ou d'élevage, les poissons évoluent dans des milieux susceptibles d'être pollués. De ce fait, eux aussi peuvent être contaminés par des polluants dont les dioxines, les PCB (polychlorobiphényles) ou les métaux lourds (méthylmercure...) aux effets néfastes sur la santé (troubles neurologiques, cancers, perturbations endocriniennes...). Les variétés les plus grasses (maquereau, anguille, saumon...), sont les plus concernées, car les toxines ont tendance à s'accumuler dans le tissu adipeux. Certes, il ne faut pas paniquer car l'organisme a les moyens de neutraliser une partie des toxines, notamment grâce à de petites protéines, les chimiokines, présentes dans notre corps mais dont les spécialistes ignorent encore l'étendue des capacités. Mais il convient, par précaution, de privilégier certaines espèces et provenances, et d'ajuster sa fréquence de consommation en fonction de ses habitudes.

Poissons sauvages ou poissons d'élevages, quelle différence ?

Le poisson sauvage est pêché dans son milieu naturel, où il est né et a grandi, tandis que le second naît et croît dans des bassins, avant d'y être pêché une fois adulte. Le poisson sauvage est libre de ses mouvements et de son alimentation ; son comparse issu de la pisciculture, lui, est cantonné à un espace délimité par l'Homme qui le

nourrit. « Le saumon, la truite, la daurade royale, le maigre et le bar sont les espèces les plus fréquemment élevées ». Ce qui caractérise ces poissons d'élevage, c'est qu'ils sont nourris de farines et d'huiles de poisson, ont un terrain de jeu plus restreint, avec une densité d'individus importante, et reçoivent des antibiotiques pour éviter le développement



Déversement de déchets chimiques dans la mer

de maladies». À la clé, des poissons plus gras, et une qualité gustative bien moindre que celle du poisson sauvage. Sans compter, que « pour nourrir ces individus, il faut pêcher beaucoup de poissons sauvages qui pourraient servir à la consommation humaine ». Les spécialistes évoquent aussi des problèmes de pollution, avec des déchets qui modifient la chimie sous-marine, des médicaments et produits chimiques rejetés dans l'environnement, des conditions de vie discutables pour les animaux.

Si l'on veut consommer écolo, il faut aussi s'intéresser à d'autres aspects qui touchent à la planète et la biodiversité. « Les prélèvements à la ligne, par piège en nasse, pêche à pied ou en plongée, respectueux de l'environnement marin»,

sont à privilégier. Côté espèces, il faut « arrêter de ne manger que du cabillaud, du colin ou de la sole. Le mullet, le grondin, le tacaud sont tout aussi bons et ne sont pas surexploités ».

Antibiotiques, mercure, métaux lourds : que contiennent les poissons ?

« Parmi les polluants que l'on retrouve dans la chair du poisson, on relève des résidus chimiques comme les antibiotiques ou les antiparasitaires, et des contaminants non intentionnels (dioxines, PCB, méthylmercure) d'origine naturelle ou dus à l'activité humaine ».

Les premiers concernent les poissons d'élevage, ces produits étant utilisés pour les soigner ou leur éviter des maladies, « sans



Un site d'élevage de poissons

qu'une espèce soit plus touchée qu'une autre ». Le traitement par antibiotiques n'est toutefois, « pas un problème en termes de santé publique » pour certains spécialistes, qui rassurent en rappelant l'impératif



Un site d'élevage de poissons

« d'un temps d'attente entre l'administration des antibiotiques aux poissons et leur mise sur le marché » et «

un système de sécurisation des denrées alimentaires ». Les contaminants non intentionnels que les poissons, sauvages cette fois-ci, ingèrent au cours de leurs pérégrinations sont plus difficiles à évaluer : « Outre l'alimentation de l'animal et son âge, la présence de polluants dans les poissons dépend aussi du lieu de pêche ». Ainsi, les poissons pêchés en



Poissons morts à cause de la pollution marine

Atlantique nord sont parmi les plus contaminés au mercure, ceux pêchés en eaux profondes ou dans les estuaires des fleuves sont davantage contaminés par des PCB. Même chose pour les individus venus de la Baltique, « une mer quasi fermée où PCB et dioxines perdurent ». À l'inverse, deux régions sont réputées pour fournir des poissons sauvages peu contaminés : « le large de l'Australie et celui du Chili, où l'activité humaine est moindre ».

En conclusion, les expertes affirment que « l'important est de consommer du poisson deux fois par semaine, en alternant poissons gras et poissons maigres et en variant les espèces et les lieux d'approvisionnement ».

Quels sont les poissons les plus pollués à éviter ?

Voici une liste de différents contaminants et leur prévalence dans l'océan :

Résidus chimiques (médicaments comme les antibiotiques, les antiparasitaires...) : les

poissons les plus touchés sont les poissons issus d'élevages traditionnels. Les poissons les moins touchés sont ceux issus d'élevages biologiques.

Dioxines et PCB : les poissons les plus touchés sont les poissons gras (saumon, sardine, maquereau, hareng, truite). À consommer une fois par semaine. Les poissons d'eau douce (anguille, barbeau, carpe,

silure) sont aussi concernés. À consommer deux fois par mois pour la population générale, une fois tous les deux mois pour les femmes enceintes, allaitantes et les enfants de moins de 3 ans.

Mercure (retrouvé dans le poisson sous forme de méthylmercure) : les poissons les plus touchés sont les grands prédateurs en bout de chaîne alimentaire (requin, espadon, marlin, thon rouge). À consommer occasionnellement et à éviter chez les femmes enceintes, allaitantes et les enfants de moins de 3 ans. Les poissons les moins touchés sont les petits poissons en début de chaîne alimentaire (anchois, sardine, hareng, maquereau).

Pour couvrir ses besoins en oméga-3 à longue chaîne tout en limitant l'exposition aux polluants, on consomme, chaque semaine, une seule portion de saumon, sardine, maquereau, hareng ou deux portions de rouget, anchois, bar, truite, turbot, brochet... Les parts supplémentaires, on les choisit parmi les poissons les plus maigres : colin ou lieu noir, cabillaud, merlan, raie, merlu, lotte, carrelet...

Edem Dadzie
Experts : Charles Braine, président de Pleine mer, association qui œuvre pour une transition durable de la pêche ; Bruno Le Bizet, professeur à l'École nationale vétérinaire de Nantes (France) ; Dre Elena Lara, chargée de recherche à Compassion in world farming (CIWF).

TOUS À L'ÉCOLE

La rentrée sera *light*

Jusqu'à

4 MOIS*
de salaire

Réponse en

24H*

*Offre soumise à conditions



BANK OF AFRICA

BMCE GROUP 

www.boatogo.com

La Fibre Togocom à seulement **10.000F CFA!**

**SUPER
PROMO**

CINKASSÉ

DAPAONG

KARA

SOKODÉ

ATAKPAMÉ

KPALIMÉ

TSÉVIÉ

ANÉHO

LOMÉ



119/888

En agence /commercial itinérant

La Fibre

Offre soumise à conditions.
Frais d'accès fibre à 10.000 FCFA
au lieu de 25.000 FCFA.
Promo valable jusqu'au 30 septembre 2022

togocom.tg   

Avancer. Pour vous. Pour tous.



Togocom